

DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNÉE CHARGÉ

CHEMIN MITOYEN LANGY – SAINT GÉRAND LE PUY

Monsieur le Maire explique que le chemin mitoyen entre LANGY et SAINT GÉRAND LE PUY, sis « Les Fugerins » est très dégradé. Ce chemin étant mitoyen, les travaux devront être faits en commun. Le Conseil Municipal accepte le devis de remise en état.

CHANGEMENT POMPE DE RELEVAGE SOUS LES VIGNES

Le Conseil Municipal accepte la proposition de prix reçue du SIVOM Val d'Allier pour changer la pompe de relevage sis « Sous les Vignes ».

TARIFS 2022

Sur proposition de la Commission des Finances et du Développement Économique, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer les tarifs 2022 avec des changements uniquement sur l'accueil de loisirs, le restaurant scolaire et les photocopies.

GESTION DE LA VAISSELLE – SALLE SOCIOCULTURELLE

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'Association A3PSG de prendre à son compte la gestion de la location de la vaisselle, sous réserve de la signature d'une convention entre l'Association et la Municipalité.

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE LOCATION COPIEURS DACTYL

Le Conseil Municipal, après en, avoir délibéré, accepte le renouvellement du contrat copieurs écoles et mairie.

PARTICIPATION CLASSE ULIS – SAINT GERMAIN DES FOSSÉS

Le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement de la Commune de SAINT GERMAIN DES FOSSÉS pour un enfant saint-gérandais scolarisé en classe ULIS pour l'année scolaire 2020-2021.

CESSION BÂTIMENT VAUTHIER

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour vendre le bâtiment VAUTHIER, sis « 3 et 5 Route Nationale 7 ».

LOCATION SALLE LOUIS BARDET - YOGA

Monsieur le Maire fait part d'une demande reçue d'un professeur de yoga pour donner des cours le lundi entre 12h et 14h. Le Conseil Municipal accepte de louer la salle Louis BARDET.

TAUX DE PROMOTION DES AVANCEMENTS DE GRADES

Le Conseil municipal décide de fixer les taux de promotion des avancements de grades pour les employés communaux.

FOURRIÈRE ANIMALE

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion avec la communauté d'agglomération Vichy Communauté pour bénéficier de la fourrière animale.

APPROBATION DES STATUTS MODIFIÉS DU SVA

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts du SVA délibérée par le Comité Syndical du SVA le 21 septembre 2021, avec une effectivité juridique au 1^{er} janvier 2022 et autorise M. le Maire à transmettre la présente délibération au SIVOM du VAL D'ALLIER.

CONTRAT ANNUEL DE DÉRATISATION

Le Conseil Municipal accepte le devis pour l'année 2021/2022 pour le contrat de dératisation.

CONVENTIONS ENEDIS : DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer deux conventions de servitudes, suite à la demande d'ENEDIS :

- pour l'implantation, au lieu-dit Les Places d'un poste de transformation (12,5 m²) et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité,
- passage de câbles électriques souterrains ou aériens sur des parcelles dont la Commune est propriétaire.

INFORMATIONS DES ÉLUS

- Il est possible de cumuler le fonds de concours de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire sur 3 ans. Cette année encore, la commune recevra le FPIC.
- Le calcul de ce que coûtent les écoles a été évalué à 91 280 €, hors EDF, eau et rémunération du personnel. Reste à charge pour la Commune 37 000 € pour les repas du restaurant scolaire.
- Les travaux de l'Accueil de Loisirs annexe sont pour l'instant au point mort, il reste la plomberie, les sanitaires et le parquet.
- Un devis a été demandé pour la réparation ou la démolition de l'ossuaire au cimetière.
- L'alarme de l'école élémentaire sera posée le 20 décembre 2021. Une charte sera rédigée.
- Nouveau problème avec les barrières de sécurité. Tout devrait fonctionner à la rentrée de janvier 2022.
- Les WC du stade, vers la buvette, sont à réparer
- Il est envisagé de remplacer le camion des agents ,.
- Étude de la pose de 2 lignes téléphoniques supplémentaires en Mairie.
- Le sondage du sol côté nord de l'Église devrait avoir lieu courant 2022.
- le bulletin municipal est en cours de finition, il devrait être distribué début janvier dans les boîtes aux lettres.
- La visite de M. le Préfet le 27 novembre s'est très bien déroulée, lui et les personnalités présentes ont été très intéressés par la visite du PMS ainsi que par le patrimoine artistique de la salle du conseil.
- L'association Joyce va pré-inaugurer une exposition dans la bibliothèque le 13 décembre 2021, l'inauguration officielle aura lieu en mai 2022 en présence d'un groupe d'irlandais. Le but est de renouveler la présentation du musée avec une exposition originale pour attirer de nouveaux publics et montrer aux saint-gérandais des éléments inédits du séjour de James Joyce dans leur village.
- Le projet de statue Joyce avance. Un dossier Leader (fonds européens) sera déposé. Une souscription sera également mise en place.
- Réunion de restitution avec M. SARRIAS du SDE03 au cours de laquelle ont été présentées des préconisations d'économie d'énergie pour chacun des bâtiments communaux ainsi que les subventions pouvant être sollicitées. Il est nécessaire au préalable de faire appel à un bureau d'étude

thermique qui nous aidera à définir un programme annuel de travaux.

- Rencontre avec l'Office de Tourisme Communautaire pour la création d'un itinéraire touristique sur le territoire de la commune.
- Suite à l'Assemblée générale du SICTOM , il ressort que 44% du contenu d'une poubelle d'ordures ménagères sont bien à leur place, le reste pourrait être trié pour le recyclage.
- le SICTOM va acheter des broyeurs et les prêter aux Communes pour les déchets verts.
- la Commission sports-associations-salles municipales a reçu trois demandes de subvention pour l'année 2021.